

Conseillers municipaux en exercice	9
Présents	6
Quorum	5
Votants	6

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

13520 MAUSSANE LES ALPILLES

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Séance du 09 juin 2026

---ooOoo---

Le neuf juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué le trois juin deux mille vingt-six s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président.

Étaient présents : Henri REYNOUD Vice-Président, Dominique STEKELOROM, Claire ARSAC, Yolande NADALIN, Bernadette SAMUEL et Marine CAMOUS.

Absents excusés : Jean-Christophe CARRÉ, Président, Murielle GARZINO et Marie-France NEEL

Secrétaire de Séance : Bernadette SAMUEL

---ooOoo---

N° 2026/06/09/08 - OBJET : Acceptation d'un don au CCAS.

Rapporteur : Monsieur Henri REYNOUD,

Monsieur le Rapporteur indique aux membres du conseil d'administration que des particuliers ont fait un don de 150€, au CCAS.

Monsieur le Rapporteur rappelle que l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles indique que les CCAS sont habilités à recevoir des dons et legs.

Monsieur le Rapporteur propose, conformément à l'article L. 2242-4 du code général des collectivités territoriales, de statuer sur l'acceptation de ce don fait au CCAS.

Le conseil d'administration, oui l'exposé du Rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ACCEPTTE le don ci-dessus indiqué

DONNE tout pouvoir à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

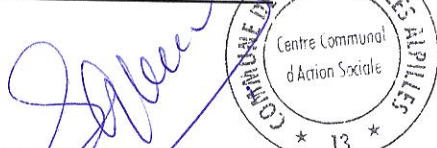
Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Délibération exécutoire par sa publication et sa transmission à la sous-Préfecture le : 18 JUN 2026

Secrétaire de séance,

Bernadette SAMUEL



Le Président,

Jean-Christophe CARRE

Centre Communal d'Action Sociale

Publication sur le site de la mairie le 18 JUN 2026

